

Transfusion sanguine

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **72 (1963)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lausanne

La Source

du 16 septembre au 26 octobre 1963
du 17 février au 7 mars 1964

Hôpital cantonal

Service universitaire de chirurgie
Clinique universitaire d'obstétrique et gynécologie

Hôpital ophtalmique

du 28 octobre au 28 décembre 1963

Genève

Hôpital cantonal

Clinique chirurgicale universitaire
Clinique universitaire de pédiatrie
du 6 janvier au 15 février 1964.

Les élèves sont réparties en trois groupes de quatre. Le matin, dès 7 h 30, elles travaillent dans les salles d'opérations des services précités. L'après-midi, de 14 h à 17 h, elles suivent les cours théoriques. Elles font une semaine de veilles.

Les jeudis après-midi, samedis après-midi et dimanches sont libres.

Examens

A la fin du cours, les élèves subissent un examen théorique et pratique dont la réussite leur permet d'obtenir un diplôme d'infirmière de salles d'opérations.

Frais d'études

La finance de cours est de 600 francs. Les élèves pouvoient à leur logement et à leur nourriture, sauf pour le repas de midi, qui est servi dans les différents hôpitaux.

Admissions

Les infirmières titulaires d'un diplôme suisse ou d'un diplôme étranger jugé équivalent peuvent être admises à participer au cours. Elles doivent présenter un certificat attestant qu'elles ont travaillé au minimum une année dans un service opératoire. En principe, elles ne doivent pas être âgées de plus de 35 ans.

Inscriptions

Auprès de la direction de La Source, 30, avenue Vinet, Lausanne, jusqu'au 14 juillet. Le nombre d'élèves étant limité à douze, on tiendra compte de la date de réception des candidatures. Prière de joindre un curriculum vitae, le diplôme ou une photocopie, et d'indiquer les services dans lesquels la candidate a travaillé précédemment.

Le programme théorique comportera 78 heures de cours et portera sur les disciplines suivantes:

Introduction à la chirurgie (1 h), historique de la chirurgie (1 h), incisions (1 h), anesthésiologie (5 h), chirurgie abdominale (10 h), urologie (5 h), gynécologie (3 h), orthopédie et traumatologie (5 h), oto-rhinolaryngologie (3 h), ophtalmologie (2 h), neurochirurgie (5 h), pédiatrie (4 h), chirurgie thoracique (5 h), chirurgie vasculaire (3 h), chirurgie plastique (2 h), radiothérapie (1 h), organisation du travail (5 h), psychologie de groupe (3 h), construction d'un service opératoire (6 h), bactériologie, stérilisation (12 h).

Les participantes auront en outre l'occasion de visiter le Laboratoire central de la transfusion de sang, à Berne, la Fabrique de matériel de sutures, à Schaffhouse, l'Institut d'anatomie pathologique de Lausanne et l'Usine pour la fabrication de protoxyde d'azote, Socsil S. A., à Ecublens.

TRANSFUSION SANGUINE

Nouvelle sous-commission

Dans sa séance du 28 février 1963, le Comité central a institué une sous-commission du service de la transfusion de sang qui sera chargée d'établir un règlement concernant l'organisation générale du Laboratoire central, la répartition des compétences des chefs de ses divers départements et leurs relations avec le secrétariat général. Font partie de cet organe, présidé par M. E. Hunn, trésorier général de la Croix-Rouge suisse: le Dr H. Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge, le Dr H. Spengler, vice-président de la Croix-Rouge suisse, le Prof. Häbi, de Berne et M. Wiesendanger, pharmacien en chef de l'armée.

Récentes publications

« Observations in two Swiss Families with Acatalasia », par H. Aebi, F. Jeunet, R. Richterich, Hedi

Suter, R. Bütler, J. Frei et H. R. Marti. *Enzymol. biol. clin.* 2: 1—22 (1962/63).

« A Method for the Isolation of Highly Human Plasminogen from a Residual Globulin Fraction », par H. Nitschmann, U.-P. Schlunegger et C.-H. Schneider. *Vox sanguinis* 7: 641—654 (1962).

*

Le Dr A. Hässig, directeur du Laboratoire central a rédigé le numéro spécial du 19 décembre 1962 de « Médecine et Hygiène » consacré aux problèmes de la transfusion sanguine. Ce cahier peut être obtenu au Laboratoire central du service de la transfusion du sang, à Berne.